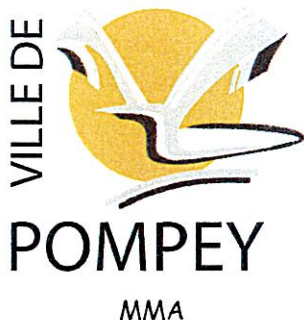




DECISION N° 36

LOCATIONS

Résiliation emplacement n° 8 sis 99 Ter rue des Jardins Fleuris -

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 07 Avril 2026, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122 -22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention de location du 02 Août 2021, passée entre la Commune de Pompey et [REDACTED], pour la location de l'emplacement n°8 sis 99 ter rue des Jardins Fleuris à Pompey,

Vu le courriel reçu le 21 Juillet 2026, par lequel [REDACTED] fait part de son intention de libérer cet emplacement,

Le Maire,

D E C I D E

- de mettre fin à la convention du 02 Août 2021 à compter du 21 Août 2026.

Pompey, le 23 Juillet 2026

Le Maire,



Laurent TROGRILIC

Publié par voie électronique le 12/8/26
Transmis à la Préfecture le

Hôtel de Ville : 36, rue des Jardins Fleuris BP 49 54340 POMPEY

Tél. 03.83.49.23.56 - Fax 03.83.49.31.46 - mairie@pompey.fr

Toute correspondance doit être adressée
d'une manière impersonnelle à Monsieur le Maire.

Imprimé sur papier recyclé